

Le Mensuel

Journal Municipal

Octobre 2024

Volume 38

No 8



MUNICIPALITÉ
DE *Saint-Valère*
BRILLER PAR SON AUDACE

Municipalité

Coordonnées:

2 rue du Parc,
Saint-Valère (Québec) G0P 1M0

Téléphone: 819-353-3450

Courriels: reception@msvalere.qc.ca
stvalere@msvalere.qc.ca

Site internet:

www.msvalere.qc.ca

Suivez aussi la page Facebook:

www.facebook.com/SaintValere

Heures d'ouverture:

Lundi	9 h 00 à 17 h
Mardi	8 h 30 à 17 h
Mercredi	8 h 30 à 17 h
Jeudi	8 h30 à 17 h
Vendredi	Fermé

Fermé de midi à 13h

Permis

Amelia.lacroix@mrc-arthabaska.qc.ca

(819) 752-2444 poste 4291

Loisirs

loisirs@msvalere.qc.ca

Bibliothèque

Ariane Cloutier biblio127@reseaubibliocqlm.qc.ca

Tél: 819-353-3464

Organisation

Membres du conseil:

Marcel Normand	Maire
Guy Dupuis	Conseiller #1
Jacques Pepin	Conseiller #2
Éric Morissette	Conseiller #3
Nadia Hébert	Conseillère #4
Joséane Turgeon	Conseillère #5
Claudia Quirion	Conseillère #6

Administration:

Karl Peguy Saint-Fort	Directeur général et greffier-trésorier
Annick Girouard	Technicienne comptable
Amélia Lacroix	Inspectrice en bâtiments
Mélissa Roberge	Adjointe administrative
Jean Thibault	Responsable Ad intérim de la voirie
Ariane Cloutier	Coordonnatrice de la bibliothèque

Voirie

Jean Thibault voirie@msvalere.qc.ca

Dates de tombée

10 mai 2024	7 juin 2024
12 juillet 2024	9 août 2024
6 septembre 2024	11 octobre 2024
8 novembre 2024	6 décembre 2024

Faites parvenir vos textes: reception@msvalere.qc.ca

Autres services

Urgence	911	FADOQ	819-758-7076
Info Santé	811	Partenaires 12-18	819-806-1237
Police	819-752-4545	École	819-353-2223
Écocentre	819-758-8378	Bureau de poste	819-353-1752
SPAA	819-758-4444		



Le mot du maire



Marcel Normand, Maire

Bonjour à toutes et à tous!
 Déjà l'automne qui est arrivé! Les journées raccourcissent. Il fait encore noir le matin quand on se lève, les arbres qui commencent à changer de couleur. Les derniers légumes de jardin sont ramassés et même la piscine est fermée.

Pour tous les agriculteurs, c'est le gros temps des récoltes, battage de soja et de maïs qui vont bon train. Je vous souhaite un très bon temps de récolte!

Nous à la municipalité, septembre fût un mois très chargé :

- 14 septembre: vente de garage au village , supervisée par notre technicienne comptable Annick Girouard. Ce fût un succès et merci pour votre disponibilité à toi et ton conjoint!
- 20 septembre : préparation du chemin, nivelage;
- 24 septembre : Asphaltage de la route la Coupe;
- 26-27-28 septembre: nous étions au Congrès des Municipalités. C'était la 82e édition sous le thème « Bâtisseurs de nos régions »! De nombreux ateliers de 45 minutes donnés par des firmes d'avocats réputés et une salle pleine d'exposants, tous liés aux besoins des municipalités;
- 24 septembre: nous avons eu une rencontre avec M. Patrick Garneau pour la révision du plan du parc Croteau;
- 30 septembre: c'était la fête fédérale de la Réconciliation;
- 1^{er} octobre : rencontre avec 4 petites municipalités pour échanger sur les besoins à venir et peut-être un partenariat en commun.
- 2 octobre PM : rencontre au Victorin avec la compagnie Valéro du Pipeline St-Laurent accompagné de Jean Thibault. Le soir, rencontre ici au bureau avec Avenue Santé Bois-Francs;

- 3 octobre: rencontre à la salle du Canton de Warwick pour la journée internationale des Aînés. 470 personnes étaient présentes. Exposants en avant-midi, dîner sur place et en PM, conférence et chansons de Claudette Dion;
- 9 octobre: rencontre avec la SQ sous le thème « Bon voisin, bon œil »;
- 16 au 18 octobre: le conseiller Guy Dupuis et moi serons au congrès sur la Sécurité Civile, offert par les participants partenaires du Ministère de la Sécurité Publique (MSP);
- 9 novembre prochain: sur invitation de la Légion Canadienne, Jacques Pépin et moi serons au Cénotaphe à Victoriaville. Je déposerais au nom de la municipalité de Saint-Valère une couronne de fleurs à la mémoire de nos anciens combattants. Ayons une bonne pensée pour tous ceux qui souffrent de la guerre!

Nous sommes toujours en attente de la nouvelle cartographie de la zone inondable.

À la fin octobre et en novembre, nous aurons plusieurs réunions pour préparer le budget et le PTI 2025.

La fête de l'Halloween cette année aura lieu à Saint-Rosaire les 25 et 26 octobre.

Je désire remercier tous nos employé(es) de bureau et voirie pour leur excellent travail.

À bientôt,

Votre maire, Marcel Normand

Tarifs publicité

1/4 de page	1 parution 50\$	11 parutions 185\$
1/2 page	1 parution 75\$	11 parutions 260\$
3/4 de page	1 parution 100\$	11 parutions 365\$
1 page entière	1 parution 130\$	11 parutions 525\$
Carte d'affaire	1 parution 30\$	11 parutions 110\$

Communiquez avec la réception au reception@svalere.qc.ca

Assemblées du Conseil

Les prochaines assemblées du Conseil auront lieu:

Mardi le 7 octobre 2024 à 19 h 30

Lundi le 4 novembre 2024 à 19 h 30

Lundi le 2 décembre 2024 à 19 h 30

Les citoyens peuvent poser leurs questions par téléphone au 819-353-3450 ou par courriel au : reception@svalere.qc.ca et ce, avant 17h la journée des séances du Conseil.

Le mensuel de Saint-Valère est publié onze fois par année par la Municipalité. Ce journal est rendu possible grâce à l'implication de plusieurs bénévoles pour la rédaction des textes autres que les articles municipaux et à la participation financière de la Caisse Desjardins des Bois-Francs.

Veillez prendre note que :

La Municipalité de Saint-Valère se dégage de toutes responsabilités quant au contenu des pages dédiées aux organismes locaux et régionaux.

Avant de cliquer, une pause s'impose

Aiguiser vos cyber réflexes

Apprenez comment prévenir, reconnaître et signaler une fraude.

desjardins.com/securite

 **Desjardins**

Le coin de l'Info Municipale



Chères citoyennes et chers citoyens de Saint-Valère,

Nous voilà déjà au début de la saison d'automne, la saison des goûts et des couleurs. La saison dite de la récolte. Et comme d'habitude, c'est avec un ardent et vif plaisir que je m'abonne à cette activité afin de vous entretenir comme d'habitude sur les faits saillants ayant marqué ou réalisés au cours du mois de septembre et du début du mois d'octobre 2024.

En effet, comme vous le savez sans doute aucun, nombreuses sont les activités qui ont été réalisées et des démarches qui ont été entreprises au sein de notre municipalité durant la période susmentionnée.

En tout premier lieu, le samedi 14 septembre dernier a eu lieu notre traditionnelle vente de garage réalisée en partenariat avec le Domaine Bleu et le support du bureau du Député Éric Lefebvre. Vous avez été nombreux et nombreuses à prendre part à cette activité qui a permis de rehausser son éclat et l'atteinte des objectifs fixés.

Et permettez-moi de mentionner également que nous avons informé les citoyens via un avis public conformément aux prescrits des articles 73, 74 75 du Code Municipal, la réception du sommaire du dépôt **de la deuxième année** du rôle triennal 2024-2025-2026.

Comme vous l'avez sans doute remarqué et conformément à la résolution 2024-08-281 adoptée en séance ordinaire du lundi 12 août 2024, la compagnie Vert Tige Aménagement Inc a finalisé les travaux d'aménagement du Terre-Plein avec l'entreposage et la mise en terre des plantes, arbustes, de vivaces et végétaux afin d'embellir notre si bel espace.

De plus, nous avons eu le privilège de participer cette année en compagnie de certains élus municipaux au 82^e congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités (**FQM**) qui s'est tenu au Centre des Congrès à Québec du 26 au 28 septembre dernier. Laquelle participation entre autres fût assez enrichissante en termes de mise à jour de nouveaux règlements, de la nouvelle cartographie des zones dites inondables, des mises à jour en matière de gestion contractuelle édictée par le gouvernement provincial ainsi que de la Gestion des Matières résiduelles (**GMR**), de nouveaux aspects légaux relatifs à la sécurité civile et surtout des prises de contact en vue du financement du garage municipal par le Fonds Municipal Vert (**FMV**) qui offre des avantages extraordinaires et plus flexibles par rapport au Programme d'Amélioration et de Construction d'Infrastructures municipales (**PRACIM**).

Permettez-moi également de mentionner que depuis notre arrivée au sein de la direction générale de la municipalité lors de nos échanges avec les élus municipaux nous avons porté à leur attention que la valeur des biens assurables de la municipalité était sous-évaluée et qu'il fallait en faire une évaluation au risque d'être perdante en cas de sinistre. Une résolution # 745-2023 a été adoptée en séance extraordinaire du 20 décembre 2023. Et le rapport a été obtenu en date du 19 juin dernier. Ainsi donc, la valeur assurable des propriétés de la municipalité à date est passée de 1,769465 \$ à **3,678,200 \$** soit une augmentation de **108%**. Ce qui constitue un gain considérable pour notre municipalité.

Par ailleurs, comme mentionné le mois dernier, les travaux d'asphaltage des 1.3 km par la firme Pavage Sud Centre-du-Québec du Rang la Coupe ont été réalisés et finalisés à la satisfaction de la direction générale de la municipalité. Et l'accessibilité à ce tronçon de route est déjà ouverte au grand public. N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires et suggestions tant sur notre page Facebook ou sur notre site internet.

Quant au projet d'éclairage de la rue Remy et d'installation de certains lampadaires au niveau de certaines de nos rues, les travaux débiteront effectivement au cours de la semaine du 7 octobre vu qu'il y eut un léger retard dans la livraison des matériels par le fournisseur.

En ce qui a trait aux travaux relatifs à l'aménagement du Parc Croteau auquel un terrain de Pickleball serait érigé, les rencontres en vue de l'adoption du plan et du démarrage du projet ont eu lieu le mardi 24 septembre dernier. Et l'équipe des travaux publics et de la voirie débiteront cette semaine avec les premiers travaux. Nous vous tiendrons informer au fur et à mesure de l'évolution. Au reste, je tiens à vous informer que faisant suite aux divers cas d'infractions majeures qui sont survenues sur notre territoire notamment le vol de nos ponceaux, de la tentative du vol de l'une de nos pelles mécaniques, du vol de nos bacs, une rencontre a été sollicitée et audience obtenue auprès de la Sûreté du Québec de Victoriaville et se tiendra au bureau municipal avec la présence du capitaine Patrick Côté, du lieutenant Patrick Hamel et de M. Alain St-Pierre le mercredi le 9 octobre 2024 au sujet du programme **Bon voisin bon œil**.

Le coin de l'Info Municipal

Venons-en à l'épineux dossier du nouveau garage municipal. À cet égard, je tiens à vous informer qu'une importante séance extraordinaire s'est tenu le jeudi 19 septembre 2024 où le dossier du nouveau garage municipal constituait la cheville ouvrière.

Au cours de cette séance et avec la permission du président de la séance, la direction générale a fait part à l'assistance d'un état des lieux de ce dossier notamment avec **les 4 options déjà scrutées et envisagées depuis tantôt 2 ans**. Le premier, le terrain, situé au 325, route 161 ayant pour lot # 5 181 361 cadastre du Québec et appartenant à Couture & Turcotte, celui de la Ferme Jean Baptiste situé au 263 de la route 161 ayant pour lot # 5 180 462 Cadastre du Québec, le terrain sur lequel est hébergé présentement le garage municipal situé au 250 de la route 161 et ayant pour # lot 5 181 367 au Cadastre du Québec et enfin le terrain situé à la rue Desjardins et la route de la rivière noire appartenant à la municipalité ayant pour # lot 5 180 379.

	COUTURE ET TURCOTTE INC	Ferme Jean Baptiste	Terrain Steeve Nolin	Terrain municipal
Adresse	325, Route 161	263, Route 161	250, Route 161	rue Desjardins et la route de la Rivière-Noire
Propriétaire	Jocelyn Demers	Denis Lévesque	Steeve Nolin	Municipalité de Saint-Valère
Dimension Terrain	12 740,4 metres carrés	7,4 hectares	12 acres	274,907,10 m
# Cadastre Québec	5 181 361	5 180 482	5 181 367	5 180 379

Quant à la première option, celle relative à **Couture et Turcotte**, comme vous le savez sans aucun doute, que faisant suite à la résolution 458-2023 adoptée en séance ordinaire par le conseil municipal en date du 5 juin adoptant le règlement d'emprunt # 397-2023 d'un montant de 750,000.00 \$ pour l'acquisition d'un immeuble à transformer en garage municipal se situant au 325, de la route 161 ayant pour lot 5 181 361, un avis public publié et affiché par la direction générale de la municipalité de Saint-Valère en date du 20 juin 2023 adressé particulièrement aux personnes habiles à voter ayant droit d'être inscrites sur une liste référendaire de l'ensemble de la municipalité pouvant demander que le règlement # 397-2023 fasse objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leur nom, adresse. Il s'ensuit que le certificat relatif au déroulement de la procédure des personnes habiles à voter tenue le **10 juillet 2023 fait mention de 206 votes reçues en lieu et place de 110 demandes requises pour qu'un scrutin référendaire soit tenu conformément à l'Article 555 de la loi sur les élections et les référendums dans les municipalités**.

Ainsi en date du 11 mars 2024 une résolution # 2024-03-108 adoptée par le conseil municipal lors abroge alors ce règlement d'emprunt # **397-2023** consistant à l'acquisition de cet immeuble à transformer en garage municipal se situant au 325, de la route 161 ayant pour lot 5 181 361. De plus, le conseil municipal dans le cadre de ce dossier a adopté la résolution # 2024-03-111 autorisant le directeur général à solliciter un appel d'offres pour obtention d'une contre-expertise des dossiers du garage municipal. Et lors de la séance ordinaire du 8 juillet 2024, le directeur général a fait le dépôt du rapport de contre-expertise du garage municipal réalisé par la **direction de l'ingénierie, des infrastructures et de l'adaptation aux changements climatiques de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM)** conformément à la résolution 2024-03-111 adoptée par le conseil municipal en séance extraordinaire du 11 mars 2024. Les conclusions de ce rapport d'expertise recommandent que **l'ensemble du corps du bâtiment sur le terrain se situant au 325, de la route 161 ayant pour lot 5 181 361 a atteint sa fin de vie utile, et ce, depuis longtemps et en considérant les problèmes de fissures et d'éclatement dans les murs de fondation des garages intérieurs chauffés (signe d'une mauvaise assise), leur non-fonctionnalité en regard des besoins usuels nécessaires à un garage municipal,** puis en ajoutant à cela la précarité structurale et la désuétude des bâtiments, il n'est pas recommandé de conserver ces bâtiments pour un usage ultérieur. Ce qui a permis à la direction générale de scruter la deuxième option qui lui a été soumise lors de sa prise de fonction.

Qu'en est-il alors de la deuxième option relative au terrain de la Ferme Jean Baptiste?

En effet, dès notre prise de fonction, nous avons trouvé l'existence d'un document de promesse d'achat convenue et signée entre la municipalité de Saint-Valère et le propriétaire de la **ferme Jean Baptiste** se trouvant sur le lot 5 180 482 d'une superficie de 7,4 hectares. Nous avons également tenu compte des documents relatifs aux diverses démarches entreprises auprès de la CTPAQ pour l'obtention de leur accord permettant l'achat et la construction du garage municipal.

Le coin de l'Info Municipal

Nous avons même utilisé les services d'une firme d'expertise en Urbanisme très côté sur le marché, **LE TERRITOIRE**, dirigée par M. Richard Brunet en vue de nous faire part de ses recommandations. **Il s'ensuit que les chances d'obtention d'un avis favorable de la CTPAQ sont extrêmement minces** allant de 1 à 2 sur une échelle de 10 arguant entre autres que l'achat des 7 hectares de terrain ainsi que deux sont utilisés pour l'aménagement du garage constitue une perte de 2 hectares de terrain cultivable et d'autant plus contient beaucoup d'érables avec un bon potentiel de sirop. Même si on scrutait de l'éventualité de s'éloigner de cette surface cultivable, on devrait la traverser au moyen d'un chemin. Une fois traversée, on arrivera à un boisé contenant beaucoup d'érables. La direction générale parvient à la conclusion alors que plus on s'éloigne de la route, plus le succès de la demande s'amenuise : perte de sol agricole utilisé. Donc, cette option a été clairement exposée au conseil pour leur prise de décision.

Quid du terrain sur lequel actuellement est hébergé notre garage municipal au 250 de la route 161

À cet égard, il n'est guère superflu de mentionner que les démarches entreprises par la direction générale de la municipalité auprès des propriétaires du terrain se trouvant sur le lot 5 181 367 se situant au 250, route 161 en vue d'une offre d'achat de cet espace afin de procéder à la construction du nouveau garage municipal ont démarré vraiment le 18 juillet 2024. Le montant de l'offre verbal communiqué à la direction générale de la municipalité et partagé avec les élus municipaux a été transmis dix jours plus tard. Considérant l'avis technique de l'inspectrice municipale requis par la direction générale recommande que l'usage actuel ne soit pas conforme en zone agricole. Ainsi, une autorisation serait nécessaire auprès de la CPTAQ comme il s'agit d'un usage non agricole en zone agricole et **que les chances d'obtention d'un avis favorable sont extrêmement minces. Donc, nous avons décidé de ne pas tenir compte de cette option vu les risques.**

Terrain Municipal situé à l'angle des rues Desjardins et de la route de la Rivière-Noire.

Face aux résultats de ces options déjà passées en revue, la direction générale a décidé de rouvrir à nouveau l'option de construction du garage sur ce terrain situé entre la rue Desjardins et la route de la Rivière Noire dont le lot est 5 180 379 d'une superficie de 274907.10 m en faisant une analyse de la documentation disponible en vue de faire une recommandation éclairée aux membres du conseil afin de leur permettre de mieux comprendre la situation. À cet égard, il s'ensuit qu'une demande d'exclusion de la partie SUD du terrain en zone blanche a été déjà acceptée par la **CTPAQ dont le numéro est # 358668**; la partie Nord constitue une zone agricole avec des épinettes rouges et en zone humide. Le rapport préparé pour le compte de la municipalité de Saint-Valere en avril 2020 par la firme JFSA Expert -Conseils en ressources Hydriques et environnement puis signé par Hugues Lachance constitue un rapport positif en faveur de la municipalité. Une nouvelle cartographie devrait être prête et en attente en 2025 ainsi qu'une correspondance transmise à la direction générale de la municipalité par Rochette Simon de la Direction principale de l'expertise hydrique du Ministère de l'Environnement de la Lutte contre les Changements Climatiques, de la Faune et des Parcs a mentionné que l'on devrait attendre la nouvelle cartographie. Suite aux démarches entreprises auprès de la direction de l'aménagement et de l'urbanisme de la MRC d'Arthabaska, il nous a été notifié que la cartographie actuelle dudit terrain fait ressortir que la municipalité peut ériger une partie de son nouveau garage sur la partie sud du terrain se trouvant sur le lot 5 180 379, qu'il convient à cet effet d'engager un arpenteur pour attester ou non que la côte pour sortir de la zone inondable soit 100,20m. et qu'il ne manquerait théoriquement qu'un dénivelé de 1,24m pour sortir de la zone inondable. C'est ainsi que lors de la séance extraordinaire du 19 septembre 2024, une résolution # 2024-09-321 a été adoptée autorisant le directeur général de la municipalité M. Karl Péguy Saint FORT à solliciter un appel sur invitation afin d'obtenir des soumissions en vue d'engager un arpenteur devant procéder à la topographie du terrain se situant sur le lot 5 180 379, de s'assurer que la côte pour sortir de la zone inondable soit de 100,20 m, que le relevé topographique de l'arpenteur confirme ou non que ce lot est dans une zone inondable et que soient mandatés le maire, M. Marcel Normand ainsi que des membres du conseil municipal à assurer un suivi auprès du bureau du député provincial et du ministère de l'Environnement afin d'accélérer le processus d'obtention de la nouvelle cartographie dans le but de dézoner la zone dite inondable.

Le coin de l'Info Municipal

Tel est donc à ce stade l'état des lieux du dossier de garage. Parallèlement, la direction générale entreprend des démarches et consultations auprès du Fonds Municipal Vert (FMV) en vue de scruter de l'éventualité de financement à hauteur au moins **de 80% des coûts du garage**. Le conseil municipal prévoit déjà une consultation auprès des citoyens pour approfondir ce dossier au début du mois de novembre prochain.

Il ne me reste qu'à vous informer que nos travaux relatifs à la préparation du budget 2025 débiteront au cours du mois d'octobre 2024 et que nous espérons cette année que les citoyens payent de leur présence lors de la tenue de la séance extraordinaire du budget prévue au cours du mois de décembre 2024 (Avis public en sera donné) et les travaux d'audit de l'année 2023 devraient démarrer au début du mois de novembre 2024. Au cours de ce mois seront installés finalement les 3 mâts de drapeaux (**Fédéral, Provincial et Municipal**) au seuil de la municipalité.

Enfin, ci-dessous, un récapitulatif des résolutions adoptées par le conseil municipal lors de la tenue de la séance ordinaire du lundi 9 septembre 2024 et des séances extraordinaires du 19 et 24 septembre 2024. À noter que toutes ces résolutions sont déjà publiées et disponibles sur notre site internet www.msvalere.qc.ca.

- Adoption via résolution 2024-09 du projet de règlement 011-2024 remplaçant 218-2012 sur la régie interne des séances du conseil municipal.
- L'adoption par résolution 2024-09-298 de la demande de subvention au PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS du Projet Terrain Pickleball Secteur Croteau.
- L'adoption par résolution 2024-09-299 d'une demande de subvention au député Provincial-Ref Mats Drapeaux
- L'adoption par résolution 2024-09-300 du Paiement de la facture SPE Valeur Assurable- Assurances des bâtiments municipaux d'un montant 2245\$.
- L'adoption par résolution 2024-09-301 autorisant la Participation du Directeur général et greffier trésorier à la formation ABC/DG organisée à l'Association des Directeurs Municipaux du Québec du DMQ les 3-4 à Quebec et 10 octobre 2024 via webinaire.
- L'adoption par résolution 2024-09-302 invitant tous les citoyens et citoyennes de Saint-Valère désirant rejoindre et de contribuer à la matérialisation du projet de Mathieu Hébert--Projet Kilimandjaro à faire directement un don en espèces, chèques, Interac Correspondance de Mathieu Hébert--Projet Kilimandjaro
- L'adoption par résolution 2024-09-303 nommant madame Mélissa Roberge à titre d'Adjointe Administrative de la municipalité de Saint-Valère ;
- L'adoption par résolution 2024-09-304 nommant madame Annick Girouard à titre Technicienne Comptable de la municipalité de Saint-Valère
- L'adoption par résolution 2024-09-305 nommant Madame Maryse Dorion comme Brigadière remplaçante et temporaire de la municipalité de Saint-Valère
- L'adoption par résolution 2024-09-306 autorisant le paiement des factures d'Honoraires # 1802 et# 1803 soumises par la Firme Marc André Consultant En Ressources Humaines et Management dont le montant respectif est de 1448.69 \$ et 2089.15\$.
- L'adoption par résolution 2024-09-307 autorisant l'organisation de concert avec l'organisme Domaine Bleu le samedi 14 septembre 2024 sa traditionnelle vente de garage de 10h à 15h00;
- L'adoption par résolution 2024-09-308 nommant la conseillère Joséane Turgeon comme représentante de la municipalité de Saint-Valère comme membre du comité d'organisation de la fête d'Halloween auprès de la municipalité de Saint-Rosaire;
- L'adoption par résolution 2024-09-309 autorisant Mme Cynthia Laroche pour dispenser des cours de Yoga pour la session du printemps allant du 1^{er} avril au 22 juin 2025 à la salle Municipale.
- L'adoption par résolution 2024-09-310 **acceptant le** dépôt du Rapport d'activités de l'inspectrice en Urbanisme pour le mois d'aout 2024.

Le coin de l'Info Municipal

- L'adoption par résolution 2024-09-311 du second projet de règlement numéro 006-2024 modifiant le règlement de zonage # 006-2024 visant à permettre l'usage « Industriel légère d'entreposage de remorque fermé » dans la zone A-14
- L'adoption par résolution 2024-09-312 de l'Amendement de la résolution 2024-06-2028-Dossier Vanessa Houle.
- L'adoption par résolution 2024-09-313 autorisant le directeur général et greffier trésorier à solliciter des demandes de soumission sur invitation pour l'achat de de sable d'hiver.
- L'adoption par résolution 2024-09-314 autorisant le directeur général et greffier trésorier, M. Karl Péguy Saint-Fort a solliciter des DEMANDE DE SOUMISSIONS SUR INVITATION pour achat de sel de déglacage des chaussées (chlorure de sodium)
- L'adoption par résolution 2024-09-315 autorisant le paiement à SINTRA ci-après dénommé Groupe Colas 5% Retenue sur les travaux d'asphaltage d'une partie du rang Landry d'un montant brut de 5,254.42\$
- L'adoption par résolution 2024-09-316 autorisant le paiement à la firme PAVAGE Veilleux (1990) 5% Retenue sur Travaux Rang 12 d'un montant brut de 9,547.89\$
- L'adoption par résolution 2024-09-317 autorisant les travaux de Traçage et lignage de 12 KM de lignes jaunes pour un montant de 4200\$; de 10Km de lignes blanches pour un montant de 6500\$ et de 25 lignes d'arrêt pour un montant de 1000\$.

Séance Extraordinaire du 19 septembre 2024

L'adoption par résolution 2024-09-321 autorisant le directeur général de la municipalité M. Karl Péguy Saint FORT à solliciter un appel sur invitation afin d'obtenir des soumissions en vue d'engager un arpenteur devant procéder à la topographie du terrain se situant sur le lot 5 180 379m, de s'assurer que la côte pour sortir de la zone inondable soit de 100,20 m et que le relevé topographique de l'arpenteur confirme ou non que ce lot soit dans une zone inondable.

- De **MANDATER** le maire, M. Marcel Normand ainsi que des membres du conseil municipal à assurer un suivi auprès du bureau du député provincial et du ministère de l'Environnement en vue d'accélérer le processus d'obtention de la nouvelle cartographie afin de dézoner la zone dite inondable.

Séance Extraordinaire du 24 septembre 2024

- L'adoption par résolution 2024-09-324 autorisant le **report de la** séance ordinaire du mois d'octobre 2024 initialement prévue le mardi 8 octobre 2024 conformément au calendrier adopté par résolution 610-2023 **au lundi 7 Octobre 2024 à 19h30;**

Il ne nous reste qu'à souhaiter à tous et chacun une bonne saison d'automne qui, comme je l'ai mentionné au tout début, constitue la saison des goûts et des couleurs.

Nous travaillons pour vous et n'hésitez pas à nous contacter ou de nous écrire si besoin en est. Nous nous ferons un plaisir d'en assurer le prompt suivi. Bonne saison!

Karl Péguy Saint-Fort, votre Directeur général.

Le Coin de la bibliothèque

Voici les heures d'ouverture de la bibliothèque :

Les lundis et mardis :

13h00 à 16h00 et 18h30 à 20h30

Merci !



Ariane Cloutier
Coordonnatrice de la bibliothèque

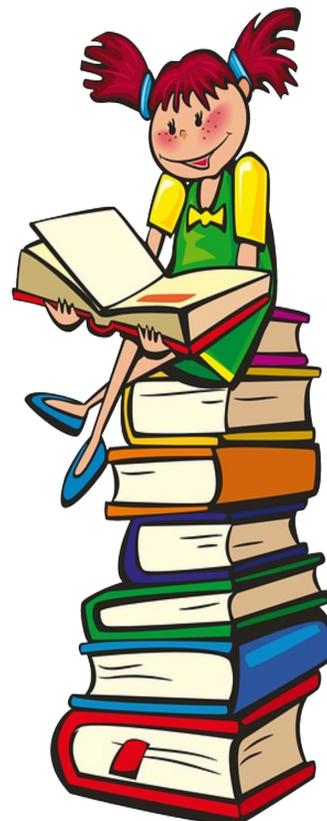
L'automne est arrivé avec ses températures plus fraîches et la magnifique valse des feuilles colorées. Si vous cherchez quelque chose pour vous occuper entre deux séries télé, votre bibliothèque a peut-être le livre parfait pour vous.

Pour ceux qui ne suivent pas notre page Facebook, voici quelques autres nouveautés de mon dernier achat de livres. Pour les adultes, il y a « Complicité » par Alafair Burke qui est un roman policier et « Donne -toi un break Annie! » par Claudia Lupien qui est une romance écrite au Québec. Pour les enfants, j'ai les deux tomes d'une nouvelle série intitulée « Enquête de peur » et aussi le deuxième tome de la BD « Brume » qui sont en plein dans la thématique du mois, soit l'Halloween.

D'ailleurs, en parlant d'Halloween, comme la bibliothèque ne sera pas ouverte ce soir-là et que je tiens à souligner cette fête quand même, j'aurai de petites surprises pour les enfants à partir du 21 octobre.

N'hésitez pas à venir nous voir.

Bon mois d'octobre!



Voirie

Quelques clichés des travaux réalisés au terre plein et pour le rang de la Coupe



COIN DE LA FADOQ

Bonjour à tous,

Nos activités en septembre ont été plus que réussites! Inter Club, merci aux participants venus de l'extérieur ainsi qu'à nos membres (42 participants).

Vie active « plus » : à l'extérieur comme à l'intérieur, on s'est amusé! La danse incluse.

La remise de cartes s'est bien déroulée. Merci aux bénévoles et un merci particulier à Madame Céline Pellerin d'avoir initié la conférence avec Monsieur Luc Lafond (aide médicale à mourir), un sujet très pertinent et bien présenté.



En octobre, le yoga et Histoire de penser commenceront le 1er et le 7 de ce mois. De plus, nous préparons le « Bingo » du 23 novembre, c'est donc à mettre à votre calendrier!

Bon automne !



Veillez prendre note que le bureau municipal sera fermé ce 14 octobre.

Bon congé à tous!



Bonnes récoltes à
tous nos agriculteurs!



Saviez-vous que: information sur les bacs

Les bacs ne sont pas automatiquement réparés en cas de bris. Pour le bac qui appartient au citoyen nous devons procéder à la vérification de l'âge du bac afin d'évaluer si le bac est éligible à un remplacement au frais du collecteur. Le citoyen devra fournir le # du bac ainsi que l'année de fabrication.

Cette information se trouve généralement sous le bac. 1 rond ressemblant à une horloge indique l'année de fabrication et l'autre, le mois.



- ⇒ Bac de 10 ans et plus = Aucune garantie, bac en fin de vie utile. Le citoyen pourra se procurer les pièces ou un nouveau bac à ses frais.
- ⇒ Bac de moins de 10 ans = Le citoyen pourra faire une réclamation auprès du collecteur visant à ce qu'il assume les frais de remplacement.

IL FAUT SAVOIR QUE :

- ⇒ Sur le marché, **AUCUN PRODUIT** n'offre de garantie à vie, laquelle réalité s'applique aux équipements de collecte des matières résiduelles.
- ⇒ Il existe plusieurs qualités dans les équipements, ex : qualité de la résine, épaisseur de la paroi, dimension de l'essieu, dimension et modèle des roues (ajourées, pleines, plastique, caoutchouc).
- ⇒ La robustesse des bacs vient qu'à s'altérer avec les années en raison :
 - variation de température (hiver/été)
 - poids des matières confinées (matières trop lourde)
- ⇒ La pression des pinces du camion sur le bac est vérifiée lors d'entretien mécanique périodique, un mauvais ajustement de la pression occasionnerait des bris sur plusieurs bacs d'un même circuit.

voire bac est endommagé, communiquez avec la municipalité pour nous aviser au 819-353-3450 ou reception@mvalere.qc.ca. Nous aurons besoin des informations suivantes: nom, adresse, téléphone, courriel (si disponible), couleur du bac, bris, date de l'événement, si c'est pour le bac noir, inclure l'année et le mois de fabrication.



LA RÉGIE INCENDIE
★ ★ BULSTRODE ★ ★

HALLOWEEN

LES POMPIERS SERONT PRÉSENTS



31 OCTOBRE DE 18H À 20H

DISTRIBUTION DE FRIANDISES

LES POMPIERS SE PROMÈNERONT DANS
LES RUES DE VOTRE MUNICIPALITÉ ET
VEILLERONT À LA SÉCURITÉ

★ ★ ★ ★ ★

SENTIER 4 SAISONS SAINT-ROSAIRE

8, RUE LAFRENIÈRE SAINT-ROSAIRE
TOUT AU BOUT DE LA RUE DERRIÈRE LE CIMETIÈRE..

25-26 OCT.

PARCOUREZ NOTRE SENTIER
D'HALLOWEEN, VISITEZ NOS
ROULOTTES ANIMÉES & ADAPTÉES À
TOUTE LA FAMILLE
6 PM - 10 PM

25-26 OCT.

VENEZ RENCONTRER LES
ANIMAUX DU DOMAINE
L'UTOPIE
6 PM - 10 PM

25-26 OCT.

FOODTRUCK & CANTINE
SUR PLACE (\$) 
6 PM - 10 PM

EN GRANDE COLLABORATION AVEC
LES CRÉATIONS DE CATHOU

ACTIVITÉ GRATUITE,
PORTEZ VOTRE PLUS BEAU DÉGUISEMENT

POUR PLUS D'INFORMATIONS CONTACTEZ CATHERINE POULIOT AU 819-352-8432
UN GRAND MERCI AUX MUNICIPALITÉS DE:
SAINT-ROSAIRE & SAINT-VALÈRE



LES FEUILLES MORTES... UNE RESSOURCE PRÉCIEUSE!

Plutôt que de les brûler, transformons-les en un trésor pour notre jardin.

Le compostage et le déchiquetage
sont des alternatives simples et efficaces pour nourrir notre sol!

Pour éviter les désagréments dans le voisinage, utilisez
les bacs bruns!



NOUVELLE IMAGE



DÉVOUÉE AU BIEN-ÊTRE ET À LA PROSPÉRITÉ DE NOTRE COMMUNAUTÉ

- ~ Aménagement du territoire
- ~ Culture et patrimoine
- ~ Développement des communautés
- ~ Évaluation foncière
- ~ Gestion des cours d'eau et du couvert forestier
- ~ Gestion des matières résiduelles
- ~ Service incendie
- ~ Transport collectif
- ~ Et plus encore

UNE PANOPLIE DE PROJETS EN COURS

Démarche Municipalité amie des aînés ~ Matrice graphique ~ Nouveau site Web (printemps 2025)
 Plan de développement de la zone agricole ~ Plan de gestion des matières résiduelles
 Plan de mobilité durable ~ Plan régional des milieux humides, hydriques et naturels
 Politique culturelle ~ Programme de transport collectif pour les entreprises

L'Histoire selon Hugo



Hugo Chrétien
Journaliste bénévole

Nous voilà maintenant en 1757, toujours dans l'état de New York au fort William-Henry. Bordant le grand lac George et près du fleuve Hudson, Cette bataille est souvent mise en contexte dans des films Hollywoodiens. "Le patriote" avec Mel Gibson le cite, mais un grand segment du film "Le dernier des Mohicans" nous démontre la popularité de ce combat. Tout comme la bataille des plaines, ce sera un trauma qui traversera le temps pour la population Britannique, qui deviendra les États-Unis d'aujourd'hui.

Montcalm, qui dirige cette 2^e opérations aux Amériques afin de prendre le fort a des tâches très difficiles dans la gestion des hommes. Malgré les raids guerriers, attaques, escarmouches et captures de prisonniers perpétuels depuis un siècle et demi, les Canadiens (Québécois) ne sont pas familiers avec les stratégies et procédures d'une grande guerre comme celle qui se déroule à ce moment. Il doit aussi



composer avec nos alliés Amérindiens, qui sont redoutables, nombreux, mais aussi, difficiles à convaincre des stratégies optimales à employés. Le guerrier amérindien possède un rapport de force non-négligeable face aux Britanniques. Et Montcalm le remarque dès son arrivée en Amérique du Nord. Après la bataille d'Oswego, il écrit que les garnisons Britanniques sont apeurées à l'idée de se faire prendre par ceux-ci. Les scalps, la torture extrêmement violente et la captivité jusqu'à l'assimilation peuvent les inciter à battre en retraite. Les Canadiens (Québécois) sont eux-aussi craints du fait de leurs compétences et endurance. Une partie de la population étaient passés maîtres dans le transport fluvial sur des distances inimaginables en plus de comprendre les enjeux Européens. Montcalm remarqua immédiatement tous ces détails et exploitera ces atouts. Il souhaitera concevoir des habits uniques

pour notre population et voudra disperser les Indiens stratégiquement et à des moments opportuns pour jouer sur le psychologique des ennemis.

La responsabilité de Montcalm est certes plus difficile que s'il n'avait que des bataillons d'élite, mais nous devons prendre en considération que Montcalm a des subalternes très compétents. Bourlamaque, La corne, Malartic, le populaire chevalier de Lévis, son second, très populaire pour avoir battu l'armée Anglaise des plaines d'Abraham en 1760 après l'échec du 13 septembre 1759. Bougainville, homme de science, mathématicien et explorateur très populaire en Europe qui est à la tête d'un régiment d'élite. Ce sont quelques exemples importants à ne pas sous-estimer. Et pour ceux qui connaissent un peu l'Abitibi, plusieurs noms ne vous laisse sûrement pas indifférent, car en effet, la toponymie du nord-ouest québécois est inspirée en partie de ces hommes.

Au fort Anglais William-Henry, on nous attend de l'ouest vu le terrain inondé et quasi impraticable dans la boue par le nord-ouest. La stratégie des Français sera d'utiliser nos alliés autochtones comme de redoutables chasseurs entre le fort Edward sur le long du fleuve Hudson, et le lac George pour éviter le renfort Britannique, ce qu'ils feront de mains de maîtres. L'axe sera infranchissable. De plus, Montcalm profitera de l'artillerie lourde pointer vers l'ouest pour débarquer sur la rive la moins propice. En trois jours de siège, Montcalm ne cesse de progresser tandis que toutes les tentatives de demandes d'aide de Monro sont systématiquement interceptées.

Victoire sans équivoque, une entente de principe entre Montcalm et Monro aurait été digne, laissant les Anglais regagner l'Hudson en formation de parade et obligeant la neutralité de ceux-ci pour plus d'un an. Entente qui sera bafouée et qui expliquera le trauma des Anglo-américains jusqu'à aujourd'hui dû au fameux massacre par nos alliés Amérindiens et certains des nôtres. Et ce, dès le premier jour jusqu'à l'arrivée au fort Edward qui se terminera sous la protection des Français. Non pas pour les termes de la reddition, car elle était bel et bien fichue, mais pour essayer de sauver la parole et la dignité des militaires de part et d'autre. Cette confusion et bavure inattendue forcera Montcalm à revenir sur ses pas pour arrêter tant bien que mal ce massacre. 2 ans plus tard, la vengeance des ennemis sur la population, les bâtiments agricoles et de subsistances sera terrible. De plus, les honneurs de la guerre ne sera plus accordés au Français pour le reste du conflit.



Une partie sombre de notre histoire encore débattue sur la responsabilité de Montcalm pour cette tragédie. Car les Amérindiens ont soutenu que Montcalm avait laissé à leurs guise le sort des Britanniques. Ce qui serait une première dans la biographie de Montcalm, militaire depuis ses 9 ans, ayant participé à de nombreuses batailles en sol Européens, en plus de revenir escorter les Anglais jusqu'au fort Edward. Et vouloir dissocier notre propre nation à ceci serait malhonnête. À cette époque, Canadiens et Autochtones étaient main dans la main. Je crois sincèrement que prendre conscience de son extraordinaire épopée passe aussi par l'humilité d'assumer ses périodes plus sombres.

Montcalm, malgré le fait de devoir composer avec plusieurs nationalités et paysans, une autre victoire. Prochaine rubrique, 1758, Ticonderoga, fort Carillon, extrémité sud du lac Champlain aux États-Unis.

Pour vos commentaires, n'hésitez pas à m'écrire : hugoch1@hotmail.com

Venez bouger avec nous !!

Ouvert à tous



Cours de danse en ligne

Mardi de 18h30 à 20h30
10 septembre au 19 novembre
S'inscrire auprès de
Mme Francine Constant
819-353-2609



Cours de Yoga

Mardi de 13h30 à 15h00
1er octobre au 19 novembre
S'inscrire auprès de
Mme Rita Larochelle
819-758-7076

Représentants autorisés:
David C. Beausnesne
☎ 819 350-5543
Alexis Beausnesne
☎ 819 740-1562

woody IGLAND
TRYGG
MTI METAVIC
CANADA
PILKEMASTER
MACHINERIE NEUVE ET USAGÉE

Machinerie D.B.
1776 route 161, St-Valère GOP 1M0
✉ machineriedb@telwarwick.net
🌐 machineriedb.ca 📱 machineriedb

Sutton | alliance inc.
Agence immobilière

DANY CHABOT
Courtier immobilier résidentiel et commercial
Cell. : 819 244-9598
danychabot@sutton.com

**PLOMBERIE
SOUCY**

RÉSIDENTIEL-COMMERCIAL

819-740-9121

CMMTA




 ASSEMBLÉE
 NATIONALE
 DU QUÉBEC

ERIC
LEFEBVRE

Député d'Arthabaska
 Whip en chef du gouvernement

*Avec vous,
 pour vous!*

citoyennes et citoyens de
Saint-Valère
 et des environs



819 758-7440



eric.lefebvre.arth@assnat.qc.ca

 bureaux de circonscription

21, rue de la Gare, suite 201, Victoriaville (Québec) G6P 3Z3 ♦ 1823, rue Saint-Calixte, local 102, Plessisville (Québec) G6L 1R5
 2375, rue Bécancour, Lyster (Québec) G0S 1V0



Clinique D'Orthothérapie Lucie Martel
15 ans d'expérience
Membre 03-1820 Réseau des massothérapeutes professionnels du Québec

- Orthothérapie -Kinésithérapie
- Massothérapie - Drainage lymphatique
- Massage de femmes enceintes
- Oscillations rythmées

819-350-9852
278 rang 11, St-Valère, Qc, G0P 1M0
Reçus d'assurance disponibles

TRANSPORT MICHEL NADEAU
TERRE • SABLE • GRAVIER

51, ROUTE 161
Saint-Valère (Québec) G0P 1M0
Téléphone : (819) 758-0033
Cellulaire : (819) 740-9933




Alain RAYES
Député de Richmond—Arthabaska

alainrayes.ca
alain.rayes@parl.gc.ca

f t y+ in i BeReal

1-877-751-1375 (sans frais) | 819-751-1375
3, rue de la Gare, Victoriaville (QC) G6P 6S4

ANXIEUSE DE RETOURNER AU TRAVAIL ?
VIENS RENCONTRER NOS CONSEILLÈRES EN ORIENTATION ET EN EMPLOI C'EST GRATUIT!

Services offerts dans les MRC d'Arthabaska, de Nicolet-Yamaska et de Bécancour.

sie services intégrés pour l'emploi
1866 298-6007
Avec la participation financière de:

Québec



une pelouse qui a de la vie !

Tél. : 819 353-2700
Télec. : 819 353-2704

GAZONNIÈRE Vigneault

Michel Vigneault
Cell. : 819 552-2701
Martin Vigneault
Cell. : 819 552-2700

181 rang 12, St-Valère
Québec G0P 1M0

NOUVEAU ET UNIQUE EN RÉGION
FOREUSE DE PUIITS SUR CHENILLE

FORAGE À DOUBLE ROTATION :
MEILLEUR SCELLEMENT AU ROC
MEILLEURE QUALITÉ D'EAU
FOREUSE PLUS COMPACTE ET PLUS LÉGÈRE

100% fait au Québec

819-758-6468 OU 1-800-567-5829

Puitbec GROUPE
www.puitbec.com

RBQ: 8327-6683-50



108, rue Olivier, bureau 203,
Victoriaville (Québec) G6P 6V6
www.vosnotaires.info
jbergeron@notarius.net

819.752.3000 T
819.758.2822 F

notaire
BERGERON
julie



Garage Jean-Marc Boilard



PEINTURE - DÉBOSSÉLAGE
Vente d'autos & Pièces usagées
Tél.: (819) 758-0063
www.jmboilardauto.com

16 route 161
Saint-Valère (Qc)
G0P 1M0

Cercle de Fermières Aston-Jonction

FIÈRE DE NOTRE HISTOIRE

Assemblée générale annuelle

Le 12 juin dernier, les élections annuelles se sont tenues dans le cadre de l'Assemblée générale annuelle. Madame Sylvie Pelletier a été réélue au poste de conseillère 2 et elle est responsable du comité Dossiers, maintenant Actions communautaires. Félicitations Sylvie. Deux postes restent vacants, soit celui de vice-présidente et celui de secrétaire. Nous espérons que des membres ou des recrues auront le désir de combler ces postes. Cette assemblée a été suivie le lendemain d'un souper festif avec plus d'une vingtaine de membres afin de souligner la relâche estivale du Cercle.

Confection de savons

Sous l'initiative de madame Madeline Jutras, des membres du Cercle ont appris à fabriquer de magnifiques savons. Le produit des ventes de ces beaux et odorants savons sera versé aux organismes communautaires (OLO, Mira, Préma Québec, ACWW) soutenus par le Cercle et servira également aux activités des membres. Merci Madeleine Jutras !

Nouvelles membres

Le Cercle de Fermières est fier d'accueillir trois (3) nouvelles membres, il s'agit de mesdames Renée Leclerc de Sainte-Eulalie, Line Camiré d'Aston-Jonction et Sophie Beaudet de Saint-Grégoire.

Journée d'automne

Des membres du Cercle ont assisté à une rencontre régionale réunissant des fermières de plus d'une vingtaine de cercles de notre région administrative. Lors de cette rencontre nous avons assisté entre autres à des ateliers de formation. Pour l'année 2024-2025, un nouveau thème provincial a été divulgué, il s'agit de : Fière de notre Histoire

Recrutement

En plus de lire nos chroniques, vous pourriez venir nous rencontrer et assister à une de nos réunions régulières qui se tient tous les 2^e mercredi du mois à 19 h au sous-sol de l'église d'Aston-Jonction.

Céline Charbonneau

Conseillère, Communications et recrutement

Cercle de Fermières Aston-Jonction



Salon de Noël des artisans

2 et 3 novembre 2024

10 h à 16 h

Salle communautaire

1, 9^e avenue, Daveluyville

Entrée gratuite



Paniers de Noël



Bonjour cher parents et citoyens de la région des Bois-Francs,

La campagne des paniers de Noël reviendra à l'école Coeur-Immaculé encore cette année. Du 13 novembre au 4 décembre, vous êtes invités à envoyer des denrées non périssables à l'école.

Votre enfant pourra déposer ces denrées dans une boîte identifiée à cet effet. Les besoins sont grands et nous comptons sur votre grande générosité. Pour les familles dans le besoin elles peuvent communiquer avec Madame Bergeron au 819 -353-2784 avant le 30 novembre.

Le temps de Noël est un temps de réjouissance... Donnons la chance à des familles de chez nous de profiter de ce temps pour fraterniser et vivre des moments agréables en famille.



Merci de votre collaboration!

Le comité du Noël du partage de Saint-Valère
Hélène Bergeron



Semaine de prévention des incendies du 6 au 12 octobre 2024

Prévention des incendies

**LE PREMIER
RESPONSABLE
C'EST TOI !**

Quebec.ca/prevention-incendies



Votre
gouvernement

Québec

VISITES DE PRÉVENTION À DOMICILE

Nous désirons aviser la population que les visites de prévention des incendies résidentielles débuteront le 19 octobre prochain. Le but de ces visites est de vous aider à limiter les risques d'éclosion d'incendie et vous conseiller sur les meilleures façons de protéger votre famille et vos biens des dangers du feu.

Lors de ces visites, les pompiers procéderont à la vérification, en autres, de :

- La présence obligatoire d'un avertisseur de fumée à chaque étage
- La présence d'un avertisseur de monoxyde de carbone (s'il y a lieu)
- Les extincteurs portatifs
- Les systèmes de chauffage et installations électriques
- L'entreposage de votre bonbonne de propane



Les pompiers seront vêtus de leurs uniformes, porteront une carte d'identité et effectueront les visites aux endroits suivants : route 161, 8^{ième} Rang et route Piché

Prévention des incendies

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

10 CONSEILS POUR PRÉVENIR LES INCENDIES

AVERTISSEUR DE FUMÉE

- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol.
- Préférez un modèle à cellule photoélectrique qui déclenche moins d'alarmes inutiles.
- Changez-le selon la date de remplacement indiquée sur le boîtier par le fabricant.

ARTICLES DE FUMEUR

- Ne jetez pas de mégots dans les pots de fleurs ou sur le paillis.
- Déposez les mégots dans un contenant métallique.

PRÉVENIR LES FEUX DE COUSSION

- Surveillez constamment les aliments qui causent et utilisez une minuterie.
- Ne chauffez jamais d'huile dans un chaudron pour faire de la friture; peu importe le type de chaudron; utilisez une friteuse thermostatique.

PLAN D'ÉVACUATION EN CAS D'INCENDIE

- Repérez deux issues possibles.
- Identifiez un point de rassemblement situé à l'extérieur et avisez tous les occupants de la résidence.
- Répétez les gestes à poser lors d'une évacuation en cas d'incendie avec tous les occupants.

SOURCE DE CHALEUR

- Éloignez les rideaux et les meubles à au moins 10 cm des radiateurs ou des plinthes électriques ou de toute autre source de chaleur.

RAMONAGE DES CHEMINÉES

- Confiez l'inspection et le ramonage de votre cheminée à un expert, une fois par année, avant la période du chauffage. Ce conseil est également de mise pour les tuyaux d'évacuation des foyers à granules.

ÉLECTRICITÉ

- Confiez l'installation électrique de votre domicile à un maître électricien.
- Utilisez des appareils électriques homologués au Canada et portant les sigles CSA et ULC.

CENDRES CHAUDES

- Laissez refroidir les cendres chaudes à l'extérieur dans un contenant métallique muni d'un couvercle également en métal.
- Attendez au moins sept jours avant de les transvider dans le bac à déchets.

COMMENT ÉVACUER VOTRE RÉSIDENCE

- Fermez les portes derrière vous pour empêcher la propagation des flammes et de la fumée dans les autres pièces ou dans les autres logements.
- Composez le 9-1-1 une fois à l'extérieur de votre domicile.

MONOXYDE DE CARBONE

- Installez un avertisseur de monoxyde de carbone si vous avez un garage attenant à votre domicile ou si vous utilisez des appareils de chauffage ou de cuisson non électriques.
- Suivez les normes du fabricant pour l'installation de votre avertisseur de monoxyde de carbone.

En collaboration avec votre service de sécurité incendie

Québec.ca/prevention-incendies

Formulaire à retourner en cas d'absence de l'occupant

En l'absence de l'occupant du domicile, un accroche-porte comportant un court formulaire sera laissé sur place. Le propriétaire ou le locataire aura un délai de 30 jours pour s'assurer de répondre aux exigences et en attester la conformité. La carte-réponse devra nous être retournée dûment complétée et signée. Vous aurez la possibilité de glisser cette carte-réponse directement dans la chute de courrier de votre bureau municipal ou bien, de retourner cet avis par la poste suffisamment affranchi.

Pour de plus amples informations sur les visites résidentielles, contactez le directeur du service incendie M. Stephan Emond au 819 225-8066

Nous vous remercions de votre collaboration,

OCTOBRE 2024

NOVEMBRE 2024

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10  	11	12
13	14	15	16	17	18 	19
20	21	22	23	24  	25	26
27	28	29	30	31	1	2

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7  	8 	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21 	22	23
24	25	26	27	28	29 	30

Légende des collectes



Bac vert



Bac brun



Bac noir

Déchets volumineux
du lundi au vendredi

Sapins de Noël



Sacs de feuilles



JeanXXiii



INSCRIPTIONS AUX PARCOURS DE CATÉCHÈSES

ÉVEIL À LA FOI

C'est le moment d'inscrire votre enfant au parcours de catéchèses de l'Éveil à la foi offert aux enfants pour l'ensemble des communautés de la paroisse.

de



Cette démarche est offerte à tous les enfants âgés 8 ans et plus. Il s'agit de l'étape qui mènera votre enfant aux sacrements du Pardon et de la Première Communion, et après à la Confirmation.



Vous pensez à inscrire votre enfant ?

Vous avez des questions ?

Vous aimeriez vous impliquer ?

L'éveil à la foi est l'étape prérequis pour accéder aux trois sacrements énoncés plus haut.

Pour inscription ou toutes informations, communiquez avec Luc Martel (agent de pastorale) au 819-367-2308 ou au lmfraternite@hotmail.ca

Les activités commenceront au début octobre 2024